

corps\_du\_message.TXT

Bonjour à tous,

Vous trouverez en pièce jointe l'infos Ligue N°63 ainsi que la plaquette de la randonnée de Strenquels (46)

Vous en souhaitant bonne réception et bonne lecture,

Cordialement,

Françoise Fau

Secrétaire Administrative



# LIGUE DES PYRÉNÉES

# INFOS LIGUE



**N°63–juin 2015**

## Réunion du Comité de Ligue et des présidents de Codep

**Comité de ligue :**

**Présents :**

Aussillou Bernard, Bergé Marie-Agnès, Corbière Serge, Deveaux Philippe, Garcia Antoine, Golse Georges, Lescudé Bernard, Lot Christian, Pons Françoise, Savarin Michel

**Comités départementaux :**

**Présents :**

**09 Ariège** Alain Bucher ; **31 Haute-Garonne** Michel Fontayne ; **46 Lot** Bernard Alzaga ; **65 Hautes Pyrénées** Jean-Claude Pons ; **81 Tarn** Guy Pailhé.

**Invité :** Daniel Carensac

**Absents excusés :** Jean-Claude Bertelli, Gérard De Zotti, Steve Jackson, Alain Luchini, Serge Maillard, **12 Aveyron** : Boyer Francis ; **82 Tarn et Garonne** Eliane Bertelli ; **32 Gers** Béatrice Barrière.

### Ordre du jour

**Guide de la Ligue :** il ne sera pas reconduit en 2016 : départ à la retraite de la secrétaire administrative, fusion avec la Ligue Languedoc Roussillon, dans le cadre de la réforme territoriale. Le calendrier sera diffusé via Internet.

**Brevet initiation 100 km Audax :** samedi 19 mars ou dimanche 20 mars 2016, sous la responsabilité des Codep. Eric Vergnes prend contact avec les capitaines de route.

**Brevet fédéral de 1000 km,** organisé par la Ligue : départ de Toulouse le dimanche 3 juillet et arrivée à Luz St Sauveur ou Bagnères de Bigorre le 7 juillet.

Les Codep encouragent les clubs des villes traversées par le parcours à mettre en place, à ces dates, des brevets fédéraux tels un brevet d'initiation et un brevet plus long (150 km). Le parcours en cours de finalisation sera prochainement disponible.

### Les Commissions

**Féminines : Françoise Pons**

Le VI féminin 2016, se déroulera en Ariège, les 9 et 10 avril, au départ de La Tour Du Crieu, avec hébergement à Camon. Le tarif de la  $\frac{1}{2}$  pension est de 46.50€.

Toutes à Strasbourg : Il n'y aura pas d'assurance annulation au niveau de la FFCT. Un appel à candidates sera à nouveau lancé par la commission.

### **Tourisme : Christian Lot**

La Commission des Sports de Nature du CROS a invité les CDOS, Ligues et comités régionaux à une réunion d'information sur l'évolution des sports de pleine nature et le développement durable en Midi-Pyrénées.

La DRJSCS a présenté SURI@TE accessible depuis le site internet [WWW.sentinelles.sportsdenature](http://WWW.sentinelles.sportsdenature) créé par le Pôle Ressources National des Sports de Nature.

### **Jeunes : Serge Corbière**

La ligue sera absente de la semaine des jeunes en 2015.

PLJ : une subvention fédérale est accordée pour le week-end jeunes.

### **Formation : Philippe Deveaux**

Rappel : la session de remise à niveau aura lieu le samedi 24 octobre 2015 à St Sulpice la Pointe (81).

### **Questions diverses**

- Il n'y aura pas de nouvelle commande de maillots aux couleurs de la ligue pour cause de projet de fusion des ligues Pyrénées-Languedoc Roussillon suite à la réforme territoriale en cours. Ci-joint le tableau récapitulatif des pièces que vous pouvez encore commander.
- SF Albi :
  - rappel : il n'y aura pas de pot de la ligue, car nous « jouons à domicile »
  - la ligue aura un stand au village fédéral
- La ligue organise un séjour en Ecosse, en septembre 2016

### **Ordre du jour : Réforme territoriale**

#### **Réforme territoriale**

- Le comité de ligue s'est interrogé sur la précipitation dont fait preuve la FFCT sur ce sujet. Il s'interroge avec les présidents de Codep sur les difficultés qui ne vont pas manquer d'apparaître en particulier du fait des distances qui séparent les clubs de la future ligue.
- En vue de préparer la fusion, une délégation chargée de rencontrer les responsables de la ligue Languedoc Roussillon a été constituée :
  - Volet financier : Serge Maillard, Antoine Garcia, Bernard Aussillou
  - Volet politique : Golse Georges, Michel Savarin (comité ligue) Alain Bucher et Michel Fontayne (présidents de Codep)

### **Dernière nouvelle :**

La Cyclo montagnarde des Hautes-Pyrénées a été une réussite. Certes, le nombre de participants a été inférieur aux espérances des organisateurs, mais tous les participants se sont fait plaisir ! Une réussite dont il faut féliciter les organisateurs du Codep 65 et tous les clubs du département qui se sont mobilisés ! Chapeau et Merci !!

## Stock bonneterie

	Prix vente TTC	152 12-14	XS	S	M	L	XL	XXL	XXLG
<b>Maillot VTT</b> (avec poche arrière centrale zippée et réfléchissante) manches 3/4	28,00 €	3			0	0	0	0	0
<b>Maillot route homme coupe cyclo</b> (avec poche arrière centrale réfléchissante)									
Sans manche	32,00 €			1	0	1	2	3	3
Manches courtes avec fermeture 3/4 invisible	34,00 €		0	0	0	1	0	0	2
Manches courtes avec fermeture intégrale (H/F)	34,00 €		0	5	1	1		3	0
Coupe-vent (H/F)	38,00 €		0	2	0	0	0	0	0
<b>Maillot route femme</b> (avec poche arrière centrale réfléchissante)									0
Manches courtes avec fermeture intégrale	34,00 €		0	0	0	0	0	0	0
Sans manche fermeture 3/4 invisible	32,00 €		0	2	2	2	2	0	0
Manches courtes avec fermeture 3/4 invisible	34,00 €		0	3	0	0	0	0	
Maillots manches longues hommes ou femmes	36,00 €		0	5	0	0	1	1	3
<b>Cuissards courts</b>									
sans bretelle	30,00 €		5	0	0	0	0	0	
Avec bretelles	34,00 €		2	2	0	0	0	0	
<b>Gants d'été</b>	13,00 €		2	1	0	0	0		
<b>Polos ( Commission séjours )</b>									
Femmes (Rose )					7	1			
Hommes ( beige )	10,00 €					7	3		

Le Rayon Strenquelois

et

Strenquels Animation

46110 Strenquels

46110 Strenquels

FFCT Cyclotourisme

# Randonnée du Vignon

Dimanche 05 juillet 2015

3 parcours cyclo route :

45, 63 et 88 kms

3 parcours VTT : 20, 30 et 50 kms

Ravitaillement sur les parcours

Marche accompagnée : circuit de  
2h30 environ



Accueil et inscriptions : 7h30 à 9h30

Salle des Fêtes de Strenquels

Randonnée pédestre :

Départ groupé à 9h00.

Inscriptions FFCT :            gratuit

Inscription non FFCT :    5,00 €

Casse-croûte :                4,00 €

Repas de midi :                13,00 €



## Randonnée du Vignon 2015

Nom du participant : N° d'inscription : **A. Parcours 88 km.** (Flèche Orange)

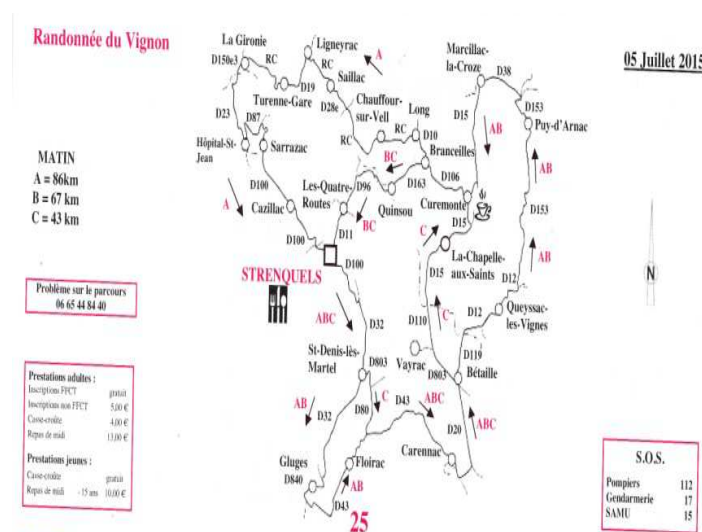
**Strenquels** – D100 Dir St Michel de Bannières - D100 - D32 St Denis les Martel - D32 – Belvédère de Copeyre Gluges - D840 Dir Monvalent - D43 Floirac - D43 - Carennac - D20 – Dir St Céré – D20 Bétaille – D119 Dir Végèennes, Queyssac D12 - Queyssac les Vignes – à Lachaux D144 - D153 - Puy d'Arnac –D153 Dir Tudeils, Meyssac – D38E1 - D38 - Marcillac la Croze - D15 Dir Curemonte - D106 - **Curemonte (Ravitaillement)** - D106 - Branceilles - D10 Dir St Michel de Bannières - D163 Dir Chauffour – D243 Auriol – D96 Dir Les Quatre Routes – D11 Panneau Gam Vert à droite vers Cavagnac – D11 St Palavy – D87 Dir Turenne – D87 Sarrazac – D87 L'Hôpital St Jean – D23 Dir Martel – D96 Dir Les Quatre Routes - D100 - **Strenquels.**

**B. Parcours 63 km.** (Flèche bleu)

**Strenquels** – D100 Dir St Michel de Bannières - D100 - D32 St Denis les Martel - D32 – Belvédère de Copeyre Gluges - D840 Dir Monvalent - D43 Floirac - D43 - Carennac - D20 Dir St Céré – D20 Bétaille – D119 Dir Végèennes, Queyssac D12 - Queyssac les Vignes – à Lachaux D144 - D153 - Puy d'Arnac –D153 Dir Tudeils, Meyssac – D38E1 - D38 - Marcillac la Croze - D15 Dir Curemonte - D106 - **Curemonte (Ravitaillement)** - D106 - Branceilles - D10 Dir St Michel de Bannières - D163 Dir Chauffour – D243 Auriol – D96 Les Quatre Routes – D11 **Strenquels.**

**C. Parcours 45 km.** (Flèche Rose)

**Strenquels** - D100 - D32 - St Denis les Martel - D803 - D80 - Carennac par Pontou et Mézels - D43 - Carennac – D20 Dir St Céré - D20 Bétaille - D803 - D15 - La Chapelle aux Saints - D15 - D106 **Curemonte (Ravitaillement)** - D106 - Branceilles - D10 Dir St Michel de Bannières – D163 Dir Chauffour - D243 Auriol - D96 - Les Quatre Routes du Lot - D11 – **Strenquels.**



Inscriptions salle des fêtes de Strenquels :

7h30 – 9h30

*Bonne route*

Sécurité : 06.08.70.14.72

Pompiers : 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Vous êtes considérés en randonnée personnelle ; respecter le code de la route

Aborder les parcours avec prudence, le port du casque est vivement conseillé.

Respecter votre environnement, ce document ne doit pas être jeté sur la voie publique.